



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-80260>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-80260**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-72686

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Semitan, mandataire de Nantes Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 31468496000045

**Ville** : NANTES

**Code postal** : 44046

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 44

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Connexion ligne 1 et 2 Phase 2 Cetex Babinière - Mobilier de bureaux

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 39130000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Dans le cadre du mandat n°87 Connexion L1/L2 de Tramway : Phase 2, Cetex Babinière confié par Nantes Métropole à la Semitan, le présent marché est établi au sein de la seconde phase du projet global de connexion des lignes 1 et 2 du tramway de la métropole nantaise pour relier la " Haluchère " à l'Est et " Petit Port - Facultés " à l'Ouest. Elle a pour objet l'aménagement des bâtiments du nouveau Centre Technique et d'Exploitation (CETEX) Tramway situé à Babinière, sur la commune de la Chapelle sur Erdre. Le projet comprend environ 14 300 mètres carrés d'atelier et espaces annexes ainsi que 1300 mètres carrés de bureaux. La présente consultation a pour objet de désigner le titulaire du marché de fourniture et pose de mobilier de bureaux. Le détail complet des prestations figure au CCTP

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 19/07/2024 à 12h00, lire 22/07/2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2024